

Concours pour une pièce de théâtre suffragiste

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **12 (1924)**

Heft 198

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-258275>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Concours pour une pièce de théâtre suffragiste

RÈGLEMENT

I. Un concours pour une pièce de théâtre suffragiste est ouvert par les Associations romandes pour le suffrage féminin.

Cette pièce devra, dans un but de propagande, faire ressortir sous une forme littéraire et vivante adaptée à la scène, la raison d'être et la nécessité du suffrage féminin.

II. Sont admises à concourir toutes les personnes de langue française, domiciliées en Suisse, sans distinction de sexe, ni de nationalité.

III. Pour juger de la valeur des œuvres présentées, un jury de quatre membres sera constitué, composé d'un ou d'une représentante des Associations suffragistes de Genève, de Vaud, de Neuchâtel et du Jura Bernois, et présidé par la présidente centrale de l'A. S. S. F.

IV. Ce jury disposera d'un prix de 300 francs destiné à récompenser la meilleure pièce, mais il pourra :

- n'accorder aucun prix s'il ne se trouve pas d'œuvre considérée comme satisfaisante;
- partager éventuellement cette somme entre deux pièces jugées également bonnes.

V. Les pièces présentées au concours devront être envoyées avant le 1^{er} mars 1925, à l'adresse de l'Association genevoise pour le suffrage féminin, 22, rue Etienne-Dumont, Genève, en portant cette mention sur l'enveloppe « Concours pour une pièce suffragiste ». Elles seront signées d'un nom d'emprunt, et accompagnées d'une seconde enveloppe cachetée, contenant le nom et l'adresse de l'auteur.

De-ci, De-là...

Association Suisse de conseils d'apprentissage et de protection des apprentis.

Le samedi 11 octobre, l'A. S. C. A. P. tenait sa 24^{me} assemblée annuelle dans la salle du Grand Conseil de Lausanne.

Après la partie administrative, toujours intéressante pour les membres qui se préoccupent de la bonne marche de leur Société, deux orateurs se sont fait entendre sur *La réforme du régime des bourses*. Le rapporteur de langue allemande était M. F. Böhnly, conseiller d'apprentissage, directeur d'O. P. de l'Office des tutelles de Zurich, et celui de langue française, M^{lle} L. Schmidt, directrice du cabinet d'O. P. de Neuchâtel. Les deux rapports tendaient, d'une part, à démontrer que les subsides d'apprentissage ne sont pas en-

Au lieu des fadaïses de l'auteur — qui n'a jamais senti de vraie vocation professionnelle ! — quelques confessions d'ouvrières et de femmes des diverses carrières seraient combien plus captivantes !

II. *Le mariage* : après une définition assez fine du mariage, (« une institution dont l'engrenage change de pivot à mesure qu'il fonctionne. » « il a pour premier pivot l'amour ; mais les enfants, le ménage prennent peu à peu le pas sur l'amour. ») — des kyrielles de lieux communs ancien style : le prestige du rang social et de l'éducation sont facteurs plus importants, dans le choix des époux, que les critères d'ordre moral ; la tradition seule devrait avoir force de loi ; l'auteur s'oppose au divorce — « l'union matrimoniale a un caractère indissoluble » — à l'amour libre, parce qu'il nuit à la femme et aux enfants. M^{me} Lombroso prêche la fidélité de l'épouse au mari adultère, par respect du foyer, du nom, des enfants ; mais elle honnit l'épouse volage du foyer — c'est bien là « la double morale ! » « L'auteur n'admet que les unions préparées par les parents, s'indignant contre le « flirt » et presque contre l'amour. D'ailleurs, son antithèse entre « la femme amoureuse et individualiste » et « la femme maternelle et altruiste » est une thèse forcée ; la vie n'a pas de types aussi absolus.

core ce qu'ils devraient être, et, d'autre part, proposaient des modifications tendant à améliorer ce qui existe.

Cette assemblée annuelle avait été précédée d'une série de conférences sur l'orientation professionnelle et le développement de l'apprentissage. Le programme de ces conférences était très vaste, et, ainsi que l'a fait remarquer le conseiller d'apprentissage de Sion avec beaucoup de justesse, beaucoup trop vaste. « Il vaudrait mieux, a-t-il ajouté, étudier complètement une question ou deux et aboutir à des résolutions précises. » Il va sans dire qu'il est beaucoup plus facile de critiquer que d'organiser, mais, une fois de plus, j'ai eu l'impression, moi aussi, que ces conférences auraient dû atteindre un public de parents ou de personnes peu au courant des problèmes que soulève la question des apprentissages, et non les professionnels que nous étions.

Mais, une fois ceci dit, nous ne pouvons que remercier les organisateurs dévoués de ces deux journées de Lausanne, et leur assurer que bien des choses entendues nous seront utiles au cours de notre travail.

J. Gr.

Où nous en sommes

Déficit d'abonnements sur l'an dernier au 31 octobre . . . 2
 Par M. A. T. (Vevey) . . . 2 abonnements nouveaux
 Par M^{lle} Z. (Aigle) . . . 2 » »
 Mme S. (Serajevo) . . . 1 » »
 Mme Sch.-A. (Genève) . . . 1 » »

6 abonnements nouveaux

Perdu par départ . . . 1 abonnement

Gain sur l'an dernier . . . 3 ab.

Merci à tous et très chaudement. Mais il nous faut répéter a) que nous approchons de la période dangereuse du renouvellement des abonnements, dont beaucoup restent sur le carreau ; et b) que notre chiffre de l'an dernier n'était pas suffisant pour faire boucler complètement le budget de notre journal. C'est pourquoi nous procédons actuellement à un service de lancement gratuit, qui, nous l'espérons, donnera de bons résultats.

L'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses

(suite)¹

Nous sommes pleines de joie et d'encouragement, disait M^{lle} de Mülinen, en nous trouvant si nombreuses, en nous sentant si unies. C'est aussi avec joie que, jetant un coup d'œil sur le travail accompli, notre présidente vient de constater que, durant cette décade, l'Alliance n'est restée indifférente à aucune des grandes tâches légis-

¹ Voir les numéros 196 et 197 du *Mouvement Féministe*.

Pas besoin d'ajouter que M^{me} Lombroso ne conçoit pas le célibat comme capable d'assurer une vie utile et relativement heureuse : « Le mariage — qui représente au fond le rêve doré de toute jeune fille, quelque chose comme la timbale du mât de cocagne — a sur le célibat l'immense avantage de donner un but à la vie, un objet défini et définitif aux passions, de donner la satisfaction qu'on éprouve de remplir sa mission, etc. Bref, la femme doit attirer l'homme et lui montrer qu'elle ne peut se passer de lui : « L'amour n'est qu'un éclatant appel à la procréation ! » affirme M^{me} Lombroso, ignorant — pour la simplification de sa thèse ! — ces innombrables unions sans enfants, de parti-pris, qui deviennent un gros problème social et moral, à l'heure actuelle. Du reste, n'en déplaît à M^{me} Lombroso, il est de nos jours des femmes qui aiment le risque, sans songer à décrocher la timbale, et qui tiennent la gageure d'une vie féconde, socialement et individuellement parlant, dans le célibat utile.

(A suivre)

Marguerite EVARD.